



MICROFICHE 18

02808

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL EN

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE

PROJET FAO/SIDA/TUN 2

Tunis, le 25 Mai 1976

REPUBLIQUE TUNISIENNE
 Office National de l'huile
 Projet de Développement
 Rural Intégré des Zones
 à Vocation Agricole
 FAO/SIDA TUN 2

Préparation d'un schéma directeur

Collecte d'informations

Etude de cas

USINE DE GRIGNONS "SAVONNERIE AFRICAINE"

SD/003

Une réunion s'est tenue le 20 Mai 1975 à l'usine d'extraction d'huile de grignon "savonnerie africaine" Négrine (cette usine englobe la SINOEX) et a groupé :

Messieur le Chef de fabrication
 le Chef Comptable
 Le Chef du Personnel
 DUFOUR ONH / Projet

Cette première tournée avait pour objectif une prise de contact afin de connaître les informations disponibles relatives à l'approvisionnement, la production et les coûts de fabrication.

L'usine s'est reconvertie au système extraction par l'hexane depuis la campagne 74/75, ce qui a nécessité un investissement de 280 000 Dinars pour une capacité de 100 T/J. Elle a bénéficié d'un prêt de la BDET.

Ses activités sont les suivantes :

- extraction d'huile de grignons
- raffinage (neutralisation, décoloration et désodorisation) des huiles neutralisables
- production de savon vert à partir des huiles acides
- production de savon blanc à partir de l'achat d'huiles blanches.
- raffinage des huiles de graines importées (le stock disponible vu la prohibition d'importation sera épuisé cette semaine).

.../....

Production

L'usine a traité environ 10 000 T de grignons en 74/75 dont 3000 T au titre d'un report de l'année 73/74.

Elle a produit :

270 tonnes nettes d'huiles neutralisables

580 tonnes nettes d'huiles acides

Le rendement d'huile de grignons a été pour 74/75 de 8,16 %. Pour 75/76 l'approvisionnement est de 14 700 tonnes de grignons (au 23/5/76). Il pourrait atteindre 15 000 tonnes. La quantité d'huile produite est de 743 tonnes nettes d'huile neutralisables soit le triple de la quantité produite en 74/75 alors que le volume traité n'est que de 40 % supérieur. Cette situation peut être expliquée par l'importance de la campagne permettant de disposer d'une meilleure proportion de grignons frais.

La production d'huiles acides sera de 550 tonnes environ si le rendement des grignons actuellement constaté se maintient à 9 %.

L'écart de rendement 5 % contre 8,16 % en 74/75 s'explique par l'augmentation de vitesse de travail des huileries cette année (temps de pressage plus court d'où grignons plus riches), mais il n'est pas très important. L'approvisionnement venant du Nord dans sa quasi-totalité permet d'estimer que la majorité des grignons sont issus de super-presses, or il est généralement admis que par ce système dans les conditions normales la teneur en huile ne devrait pas dépasser 6 à 7 %. Il est permis d'en conclure à titre préliminaire que les oléifacteurs utilisent mal les potentialités du système (situation profitable évidemment aux usines de grignons).

Approvisionnement

L'usine tient au jour le jour un registre mentionnant l'origine de ses achats et la quantité de grignons correspondant. L'examen détaillé du flux de livraison des grignons par cas permettrait de mieux connaître l'organisation de la collecte ainsi que ses conséquences. Ces informations ont été fournies au centre de l'ONH à sa demande pour les campagnes 73/74 et 74/75. Tout le transport des grignons à l'usine est assuré par cette dernière grâce à la location de camions. L'usine ne possède qu'un seul camion essentiellement pour la savonnerie. La concurrence pour les moyens de transport est très vive au moment de la campagne.

Au terme des textes officiels le prix de grignons (4,2 D/T) est payable rendu usine. Or la dispersion des huileries et l'éloignement de l'usine ne rendent pas l'opération intéressante pour l'oléifacteur, si bien que ce dernier ne participe en pratique qu'à une partie du financement de coût transport.

.../...

Le prix de revient de la matière première à l'usine s'en trouve donc naturellement relevé. Il se situerait d'après les informations recueillies entre 6 à 7 D/Tonne ce qui revient à dire que l'opération transport a coûté à l'usine pour 75/76 environ 45 000 Dinars.

D'autre part les grignons ne sont pas chargés par les camions en lot séparés en fonction de la fraîcheur, le chargement peut donc comprendre une proportion variable de grignons avariés.

Lors de la réception un sondage est effectué et si ce mélange permet d'obtenir des huiles neutralisables il est immédiatement ou dans les meilleurs délais séché et traité.

Cette pratique, au niveau de la valorisation des sous produits actuellement étudié par le Projet peut avoir un effet négatif. En effet les pulpes avariées lors de la séparation par le tarage expérimenté existent dans ces grignons dit frais et sont nocifs à l'alimentation animale.

Le responsable du service de fabrication estime que les grignons produisant des huiles neutralisables peuvent "attendre" 3 à 4 jours à l'huile- et 3 jours à l'usine soit une semaine maximum.

Disposant de l'ancien séchoir de l'usine à trichloro éthylène, la direction a séché dès réception environ 2000 T de grignons afin d'éviter la montée d'acidité. L'opération s'est traduite par un échec au tenu des analyses effectuées. Ils estiment que le stockage en magasin mal aéré en est responsable.

Prix de revient de l'huile extraite

Les informations suivantes concernant le prix de revient de l'huile ont été communiqués :

Prix de revient en millimes / Kg d'huile extraite

Matières premières	62
Solvant	11
Main d'oeuvre	14
Vapeur- séchage	11
Energie	4
Entretien installation	8
Main d'oeuvre maîtrisé	4
Amortissement fiscal	10
Frais généraux et autres	13

137

Si l'on ajoute pour le prix de revient des huiles neutralisables le coût du raffinage (non communiqué) la marge de bénéfice est vraisemblablement faible (prix d'achat par l'ONH 0,200 D/Kg. Le poste matière première est particulièrement déterminant (45 % du prix de revient comptable calculé). Ce prix de revient est supérieur au prix d'achat

.../...

des huiles acides (0,115 D/kg dont 15 millimes de subvention) par l'ONH. Il conviendrait de connaître la structure du coût de production du savon pour une analyse plus complète (informations non communiquées). Il est à noter que l'activité "fabrication de savons" est une activité discontinue pour l'usine. Celle-ci se règle en effet sur la demande.

Prix de revient à la tonne de grignons

Sur la base du prix de revient mentionné ci-dessus et d'un rendement de 9 % le prix de revient d'extraction est de 15,070 D/T de grignons dont :

6,820	au titre de la matière première
7,150	au titre des intrants d'extraction
1,100	au titre de l'amortissement.

Les coûts relatifs à la neutralisation, désodorisation et décoloration n'ont pas été communiqués lors de l'interview. Ces chiffres laissent cependant présuner une faible rentabilité puisque la valeur du grignon non épuisé à huile neutralisable est de 17,000 Dinars (

Ces résultats doivent être donc complétés avec les renseignements manquants pour l'analyse exhaustive.

Raffinage des huiles de graines

Cette opération est jugée rentable par l'usine. Les responsables estiment en effet la prohibition d'importation leur nuit profondément. Elle leur pose non seulement le problème du plein emploi des installations mais des problèmes sociaux (emploi des employés). Ils espèrent obtenir de l'ONH l'autorisation de raffiner des huiles lampantes.

FIN

4

VUUS